



Séance plénière

DM2 et DOB

le lundi 12 novembre 2018

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

M. JEAN-LUC GLEYZE

Seul le prononcé fait foi

Mesdames les vice-présidentes,

Messieurs les vice-présidents,

Mesdames les Conseillères départementales,

Messieurs les Conseillers départementaux,

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur Philippe MAHÉ,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs généraux adjoints,

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs,

Mesdames et Messieurs les agents,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers collègues, j'aurais aimé rentrer de notre Congrès de l'Association des Départements de France, qui s'est tenu la semaine dernière à Rennes, avec de bonnes nouvelles.

J'aurais souhaité vous rassurer, vous dire que nous avions raison de renouer le dialogue avec le Gouvernement, après que ce dernier ait fermé la porte des négociations en juin dernier.

J'aurais voulu vous annoncer que nous avons été entendus ...

Mieux, j'aurais aimé vous garantir que nous avons enfin été compris ... que les actions de proximité que nous menons au service de nos concitoyens ont été reconnues ... et que l'État a répondu à nos attentes en se hissant à la hauteur des enjeux de solidarité nationale dont notre pays a tant besoin.

Face à la colère des élus locaux

... exprimée lors de l'*Appel de Marseille* le 26 septembre dernier et décliné ici en Gironde lors de notre rassemblement du 13 octobre, qui a rassemblé plus de 600 Girondines et Girondins, élu(e)s au-delà des clivages politiques mais aussi non élu(e)s ...

nous pouvions légitimement attendre un nouveau souffle dans les relations entre l'Etat et les collectivités et des réponses concrètes à nos attentes.

Ces dernières semaines, **les signaux du Gouvernement étaient pour le moins contradictoires ...**

D'un côté un remaniement ministériel, avec la création d'un grand Ministère des territoires, censé favoriser le dialogue avec les collectivités locales.

Et des premières sorties médiatiques plutôt encourageantes, avec une volonté affichée de concertation avec les élus locaux.

De l'autre côté le funeste hashtag **#BalanceTonMaire**, soutenu par des militants et élus de la majorité présidentielle, en référence à **#BalanceTonPorc**, lançant une campagne de dénigrement abjecte et irresponsable sur les réseaux sociaux.

Et nous concernant, **une obstination à poursuivre la réflexion sur la métropolisation**, alors même que sur les 5 Métropoles envisagées, 2 d'entre elles (Nantes et Lille) se sont déjà retirées de la démarche et qu'une majorité des volontés locales en Gironde se sont exprimées contre à l'occasion du 13 octobre.

Ce Congrès de l'ADF, qui précède de peu celui de l'AMF qui aura lieu du 20 au 22 novembre, était donc **l'occasion parfaite pour le Gouvernement de traduire les paroles en actes**, et de nous le prouver par des annonces fortes sur les AIS et les MNA.

Concernant les AIS :

- Le Gouvernement nous annonce un **Fonds de stabilisation de 115M€** quand le reste à charge pour les Départements est évalué à environ 9Mds€... **Avant l'été, nous étions sur 600M€, finalement l'État ne nous propose que 115M€ !**
- A cela s'ajoute un **Fonds de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi de 135M€**... mais ne nous y trompons pas, ce fonds ne vise pas à compenser le reste à charge, mais à financer les dépenses supplémentaires qui résulteront du Plan Pauvreté...
Autrement dit, il faudra dépenser plus pour gagner plus !
- En revanche – vous l'imaginez – le Gouvernement est bien plus prompt à encourager la **péréquation horizontale entre les Départements, à hauteur de 250M€**
Pour cela, il avait été envisagé un déplafonnement des DMTO, il n'en est plus question aujourd'hui.
Sans nouveau levier fiscal, **cette péréquation se traduirait par une perte sèche pour notre collectivité !**
- Non content de ne pas compenser les AIS, **le Gouvernement maintient ces dépenses dans le calcul des 1,2% pour la contractualisation.**
C'est la double peine ! D'un côté l'État ne paie pas ce qu'il nous doit, et de l'autre il nous pénalise lorsque ces mêmes postes budgétaires, sur lesquels nous n'avons aucune prise, progressent.

Concernant les MNA :

- Si le Gouvernement a consenti à retirer ces dépenses de la contractualisation, **on reste très loin du compte !**
Le Gouvernement nous annonce **un soutien financier de 141M€**... si vous le ramenez au nombre de Départements, cela fait à peine plus d'1M€ par Département !
Alors que l'État ne compensait jusqu'à présent que 14,8% des dépenses engagées par les Départements... **avec ces mesures nouvelles, nous passons à 17% pour une mission que, rappelons-le, nous assurons pour le compte de l'État !**

Cela vient confirmer la volonté de l'État de se défausser de sa part de responsabilités en matière de protection de l'enfance.

Dernier exemple en date, **les propos de la Ministre de la Justice Nicole BELLOUBET**, suite à la tribune des juges des enfants du Tribunal de Bobigny, qui dénonçaient la dégradation des dispositifs de protection de l'enfance.

Elle oublie bien vite tous ces enfants qui nous sont confiés alors qu'ils relèvent d'une prise en charge psychiatrique ou de soins en santé mentale, et qui à ce titre devraient être accueillis dans des établissements adaptés, de compétence État.

3 conséquences :

- les enfants concernés ne bénéficient pas de la prise en charge dont ils ont besoin, ce qui est terrible pour eux ;
- nous mettons en difficulté les autres enfants qui sont accueillis avec eux et les personnels qui les accompagnent ;
- le coût pour le Département : 15 millions d'€ / an, évidemment non remboursés par l'Etat.

Ce n'est pas faute de l'avoir écrit à la Ministre de la Santé et de l'avoir signalé à l'ARS, d'avoir proposé des solutions type familles thérapeutiques, d'avoir même signé une convention avec elle.

En 3 ans, pas une avancée sur le sujet !

Enfin, concernant la métropolisation :

- **La Ministre reconnaît une « maladresse » de ne pas avoir associé les 5 Présidents des Départements concernés.**
Maladresse ou intention délibérée ?
- **Elle n'apporte aucun élément nouveau, en maintenant qu'« il faut qu'il y ait une volonté locale ».**
Mais une seule volonté (celle de la Métropole) ou une volonté des deux parties (Métropole et Département) ?
Il n'y a pas eu de réponse mais rien ne se fera sans notre volonté ! Et les 5 Présidents de Départements concernés l'ont redit : nous sommes contre ! Le Gouvernement est prévenu !
- **L'ADF a adopté une motion demandant à l'État d'abandonner ce projet de fusion forcée.**
Les présidents des 5 Départements seront reçus le 28 novembre à Paris, **nous irons en mode combat avec l'objectif d'obtenir un engagement concret de la Ministre.**

Bref, **ce Congrès de l'ADF est une déception collective énorme**, partagée par tous les Présidents, de toutes les sensibilités politiques.

Les propositions sont même inférieures à ce qui avait été accepté par le Gouvernement en juin dernier...

Rien à la hauteur de ce qui était attendu et il demeure beaucoup de flou sur l'avenir des Départements et leur capacité à assurer leurs missions.

Or on le sait, quand il y a du flou, c'est qu'il y a un loup !

C'est pourquoi nous sommes motivés à poursuivre le combat !

Le Gouvernement a au moins une belle réussite à son actif au niveau des collectivités, celle de nous avoir tous réunis !

Toutes collectivités confondues, unies pour préserver l'action que nous menons dans nos territoires, face au manque de considération que nous subissons.

Ce mouvement a le mérite de dépasser les clivages politiques !

A l'occasion du Congrès, **les 3 associations nationales d'élus ont signé « l'Accord de Rennes », sous l'œil bienveillant du Président du Sénat, Gérard LARCHER.**

Cet accord est inédit et historique ! Les propos étaient forts et percutants, le geste offensif au delà de la symbolique.

Nous poursuivons également notre démarche girondine pour la défense de nos territoires. **Le nombre de signatures du Manifeste des territoires augmente chaque jour, vous pouvez vous aussi le relayer.** Il nous appartient désormais d'aller porter ce message auprès de nos concitoyens.

Nous entamons une série de rencontres publiques, dont la première aura lieu à **Villenave d'Ornon le 16 novembre**, avant un rassemblement similaire à **Toulouse le 24 novembre**.

DM2 et DOB :

Le Congrès de l'ADF étant loin de nous avoir éclairé sur notre capacité à assurer nos missions dans les années à venir, **c'est dans un contexte d'incertitude que s'inscrit notre plénière consacrée notamment au vote du DM2 et à notre Débat d'Orientation Budgétaire.**

La décision modificative n°2 que nous soumettons au vote, ultime étape budgétaire de l'année, intègre **des ajustements à la marge** (moins de 1% du budget total 2018) **pour honorer les engagements pris et faire face aux besoins croissants, notamment en matière d'action sociale** (RSA, PCH, hébergement en direction des PA, des PH et des enfants).

Jean-Marie DARMIAN reviendra plus en détail sur ce point.

Pour le Débat d'Orientation Budgétaire, nous avions l'habitude de vous offrir une prospective sur les 3 prochaines années.

Mais cette année, **afin de garantir la fiabilité des éléments qui vous sont présentés, pour la première fois nous ne discuterons que des orientations pour l'année prochaine.**

Cette précaution s'explique par les nombreuses incertitudes qui planent sur la fiscalité locale :

- Concernant les AIS et les MNA, comme je vous l'ai dit, nous n'avons eu qu'un simple « accompte ».
Nous attendons du Gouvernement qu'il revoie sa copie !
- **Le périmètre de contractualisation avec l'État sur les dépenses de fonctionnement** n'est toujours pas clair. Si le Gouvernement a retiré les MNA du calcul, quant est-il des dépenses liées aux AIS ou au SDIS par exemple ?

A ce titre, **je vous annonce que nous allons attaquer l'arrêté du Préfet devant le tribunal administratif**, comme d'autres Départements l'ont déjà fait (Finistère et Seine-Saint-Denis) ou envisagent de le faire.

Dans notre cas, le taux a été arbitrairement fixé à 1,2% alors que l'évolution de la population et le niveau de construction de logements nous rendent éligibles à 1,35% (comme la Métropole).

- **Le Gouvernement a annoncé une réforme de la fiscalité locale au premier trimestre 2019.** Pour compenser la perte de la taxe d'habitation pour les communes, on parle déjà de nous retirer le foncier bâti, remplacé par une fraction de CSG ou de TVA.
Cela reviendrait à nous enlever toute autonomie financière. Pour notre Département, la part des recettes fiscales passerait ainsi de 23% à 2% !
Cf. étude Stand&Poors qui montre que cela placerait les Départ. dans l'impossibilité de faire face à toute conjoncture économique.

François BAROIN a exprimé le refus de l'AMF à ce qu'on oppose ainsi les collectivités les unes contre les autres. Il a rappelé qu'il appartient à l'État de compenser la perte de la TH pour les communes, sans priver les Départements du foncier bâti.

Interrogée sur ce sujet, la Ministre nous a répondu que « tout est ouvert, tout est possible ! » ... pas de quoi nous rassurer !

- Enfin, le **projet de métropolisation** fait toujours planer une grande incertitude sur le budget de notre collectivité dans les années à venir et sur sa capacité à assurer sa mission de redistribution des richesses vers les territoires périphériques et ruraux.

Pour autant, **ce n'est pas la première fois que l'on navigue le paquebot départemental à la corne de brume !** Cela fait plusieurs années qu'une incertitude plane sur notre collectivité...

Et malgré tout, nous avons toujours su éviter les récifs et maintenir le cap, celui du service rendu aux Girondines et aux Girondins.

Nous ne nous résignons pas et nous restons combattifs !

Et nos orientations budgétaires pour 2019 traduisent cette volonté de poursuivre la stratégie financière que nous avons mise en œuvre depuis le début de la mandature :

- Une épargne élevée pour pouvoir faire face aux aléas
- Un niveau d'endettement faible
- Une maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement
- Malgré les contraintes, nous maintenons le cap du milliard d'euros d'investissement sur la mandature
- Le tout sans hausse des impôts !

Nous n'abandonnerons pas les secteurs périphériques !

Après Libourne et Lesparre-Médoc, **La Réole sera la 3^{ème} ville à bénéficier d'un contrat de ville d'équilibre.**

Le soutien du Département vise à conforter ces villes dans leur rôle de centralité, pour en faire des locomotives pour l'ensemble de leur bassin de vie.

Le dispositif sera déployé dans une douzaine de communes.

Nous continuerons à agir pour une complémentarité entre le rural et l'urbain !

L'actualisation des ODAC va dans ce sens. Elles visent à :

- **Lutter contre l'apparition de friches commerciales en périphérie et la vacance en centre-ville**, en maintenant l'équilibre entre l'évolution des surfaces commerciales et l'accueil de nouveaux habitants ou emplois
- **Limiter l'impact écologique**, en favorisant une insertion des projets commerciaux dans leur environnement
- **Préserver la vocation commerciale des centres-villes et centre-villages** pour favoriser leur attractivité.

Nous continuerons à soutenir l'économie locale !

En maintenant un haut niveau d'investissement et en menant à leur terme nos grands projets :

- Plan Collèges Ambition 2024
- Plan Gironde Haut Méga

Rappelons que ce sont les collectivités locales qui financent plus de 70% de l'investissement public !

Nous resterons actifs sur le front de l'insertion pour ne laisser aucun Girondin sur le bord de la route !

C'est le cas de l'initiative **D2C que nous avons eu le plaisir de présenter aux Open Days à Bruxelles** avec Denise GRESLARD-NEDELEC.

Il s'agit d'accompagner en parallèle des personnes éloignées de l'emploi et des entrepreneurs dans la définition de leurs besoins de recrutement.

Nous l'avons expérimenté dans 4 territoires (Graves, Sud-Gironde, Hauts-de-Garonne et Médoc) et il a fait ses preuves => **nous envisageons désormais de le déployer dans d'autres territoires** (Bassin, Haute-Gironde et Libournais).

Nous ne céderons pas au pessimisme, nous ne nous laisserons pas aller à de la simple gestion, nous continuerons à innover pour inventer les solutions de demain !

A ce titre, nous lancerons cette semaine la **plateforme Solutions Solidaires** qui vise à agréger des idées et des actions, pour leur donner une caisse de résonnance à toutes ces initiatives innovantes sur les territoires.

Car on le voit bien, aujourd'hui les innovations ne viennent plus d'en haut mais bien des territoires !

Au-delà de la **plateforme numérique qui sera lancée dans la semaine**, un rendez-vous de référence aura lieu chaque année en Gironde dont la première édition se tiendra les **20 et 21 février 2019 au Pin Galant à Mérignac**.

Nous resterons aux côtés des acteurs économiques lorsqu'ils en ont besoins !

Au-delà des subventions déjà votées pour les organisations professionnelles partenaires et la MSA... ...nous vous proposons de contractualiser avec la Région pour **un soutien exceptionnel aux agriculteurs frappées par les violents orages de grêle de mai, juin et juillet dernier**.

Une attention particulière sera apportée pour les dossiers de jeunes agriculteurs et pour les exploitations agricoles en grande difficulté financière.

Nous continuerons à soutenir nos premiers partenaires que sont les communes, ainsi que le monde associatif !

Au travers de nos subventions et au travers des outils d'ingénierie que nous mettons à leur disposition.

Conclusion :

J'ai mesuré la semaine dernière au Congrès de l'ADF combien nos Départements sont performants, innovants, proche de nos concitoyens et de leurs besoins ...
... mais aussi combien ils sont solidaires entre eux.

Preuve en est, l'**élan de solidarité envers l'Aude** suite aux inondations dévastatrices qui ont touché ce département le 15 octobre dernier.

La Gironde participera à l'effort de reconstruction.

Au passage, je tiens également à saluer l'**engagement de nos sapeurs-pompiers aux côtés de leurs collègues de l'Aude**.

Si l'État a décidé de rester sourd à nos demandes et de continuer à se défausser de ses responsabilités, ***nous ne nous laisserons pas faire !***

Nous restons plus que jamais mobilisés pour poursuivre nos actions au service des Girondines et des Girondins.

C'est ce que nos concitoyens attendent de nous !

C'est ce pour quoi nous sommes élus !

Et l'année prochaine – comme cette année – nous serons à la hauteur de nos engagements !

Avec les orientations budgétaires que nous vous proposons aujourd'hui, **nous répondons aux enjeux d'aujourd'hui et aux défis de demain !**

Malgré les bourrasques, notre collectivité a de l'avenir !

Elle contribue, avec les communes, à faire tenir la maille de notre République ... à lui donner sa robustesse et sa solidité ... et en évitant que les plus modestes ne passent au travers du filet.

Elle est en prise directe avec les besoins et les attentes de nos concitoyens. ***Et personne ne lui retirera cette force immense de la proximité et du contact humain !***

Je vous remercie de votre attention.